

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOULOGNE SUR MER - 6202 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 14/11/2024 - 8622 - 2017 B 00919 - 833 861 586 - A.F.L.G.

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SAS A.F.L.G.		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		41 Avenue George V		62152 NEUFCHATEL-HARDELOT	
SIRET		83386158600026			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				31122023	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	1 947	030	591
	Immobilisations financières * (1)	040	993 900	042	993 900
Total I (5)		044	995 847	048	591
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068	15 000	070	15 000
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres* (3)	072	7 085	074	7 085
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	17 286	086	17 286
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	39 371	098	39 371
Total général (I + II)		110	1 035 218	112	591
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	1 000		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	468 577		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	132 155		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	611 732		
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	233 276		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 950		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 2 500)	172	3 269		
	Comptes courants d'associés	173	184 400		
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	422 895		
Total général (I + II + III)		180	1 034 628		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.F.L.G.

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210					
	Production vendue	{	biens	{	215		214					
			services *		217		218	50 000				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222			
	Production immobilisée*								224			
	Subventions d'exploitation reçues								226			
	Autres produits								230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	50 000			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234				
	Variation de stocks (marchandises)*							236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240				
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	5 000			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)							243	639			
	Rémunérations du personnel*							250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252				
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)							255	243			
	Dotations aux provisions							256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }							262				
Total des charges d'exploitation (II)								264	5 882			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270	44 118		
Produits financiers (III) 280							100 000		294	5 244		
Produits exceptionnels (IV)									290			
Charges exceptionnelles (VI) {							347		300			
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)												
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)									306	6 719		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)									310	132 155		
B- RÉSULTAT FISCAL							Report le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312	132 155	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles							318				
	Provisions non déductibles*							322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)							324	6 719			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés							247				
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*							248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))							249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)							986				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)							981				
	ZRD (44 terdecies)							127				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)							991				
	ZFANG (44 quaterdecies)							345				
	BUD (44 sexdecies)							992				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit							346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)							655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)							643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)							645				
Dont divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)							647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)							648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)							641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)							990				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)							649				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit							346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)							655				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)							643					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)							645					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)							647					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)							648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)							641					
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)							990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)							649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	43 874	354	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	43 874	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CRÉDIT BAIL

LOCATIONS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ÉCART DE RÉÉVALUATIONS

Variations de la réserve spéciale de réévaluation

Variations de la provision spéciale de réévaluation

ÉTAT DES STOCKS

ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

EFFETS DE COMMERCE

ENTREPRISES LIÉES

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

LES ENGAGEMENTS

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

LES EFFECTIFS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

TRANSFERTS DE CHARGES

ANNEXES COVID-19

DETTES LIÉES À LA COVID-19

COMMENTAIRES

Informations

Produites

Non produites

NS

NA

O

O

O

O

NA

O

NA

O

O

NS

NS

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	1 947	
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	1 947	
	Participations évaluées par mise en équivalence			
FINANCIERES	Autres participations		915 000	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	915 000	
TOTAL GENERAL			916 947	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		1 947	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		1 947	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations			915 000	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		915 000	
TOTAL GENERAL				916 947	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	347	243		591
Emballages récupérables divers				
TOTAL	347	243		591
TOTAL GÉNÉRAL	347	243		591

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amortis fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	62 500		62 500
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	16 400		16 400
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 000	15 000	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	7 085	7 085	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		100 985	22 085	78 900
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
	etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	233 276	155 312	77 964	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		1 950	1 950		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices	769	769		
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 500	2 500		
collectiv. publiques	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		184 400	184 400		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		422 895	344 931	77 964	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	138 111			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 950
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 950

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

A.F.L.G
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
AU CAPITAL DE 10.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 41 AVENUE GEORGE V
62152 NEUFCHATEL-HARDELOT
833 861 586 RCS BOULOGNE SUR MER

Exercice 31/12/2023

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2024

DEUXIEME Résolution - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 132 155 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 132 155 euros.

Affectation

A titre de dividendes : 43 000 euros

Le solde au compte « Autres réserves » : 89 155 euros.

Soit la somme de 43 euros par action.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 43 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

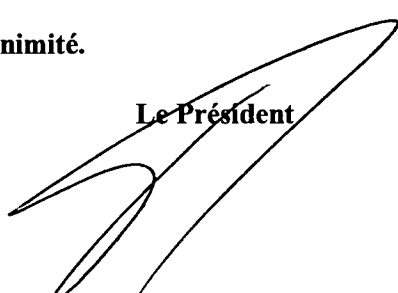
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2022	43 000	43	43 000	/
31/12/2021	43 000	43	43 000	/
31/12/2020	43 000	43	43 000	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président



SECOB BÉTHUNE
TECHNOPARC FUTURA
RUE DE L'UNIVERSITÉ
BP 90571
62411 BÉTHUNE CEDEX

03 21 63 14 20
CONTACT@SECOB-SA.COM
WWW.SECOB-SA.FR

SOCIETE AFLG

41 avenue Georges V
62152 NEUFCHATEL – HARDELOT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

AGENCES

LILLE
BRUAY
CAUDRY
HESDIN
BOULOGNE-SUR-MER
DUNKERQUE
MÉRICOURT

SIÈGE SOCIAL

SECOB BÉTHUNE

A F L G

SAS au capital de 10 000 €
**Siège social : 41, avenue Georges V
62152 NEUFCHATEL-HARDELOT**

R.C.S. Boulogne-sur-mer 833 861 586

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AFLG relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

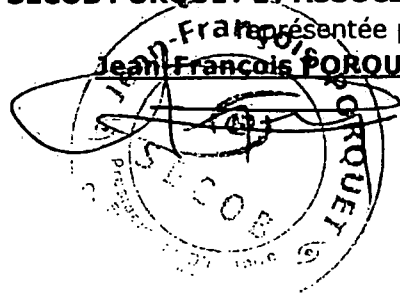
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Béthune, le 12 juin 2024
Le Commissaire aux comptes,
SECOB PORQUET ET ASSOCIÉS
présentée par
Jean-François PORQUET



BILAN - ACTIF

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel & outillages

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres appro

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Cptes rattachés (3)

Autres créances (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Ecart de conversion actif

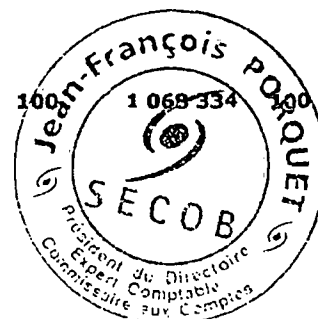
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/23	% de	Valeurs au 31/12/22	% de
Vai. Brutes_ Amort. & dépr l	Vai. Nettes	l'actif		l'actif
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillages				
Autres immobilisations corporelles	1 947	591	1 356	1 600
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)			96	98
Participations	915 000		915 000	915 000
Créances rattachées à des participations	62 500		62 500	120 000
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 400		16 400	16 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	995 847	591	995 256	96
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appro				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances			2	1
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	15 000		15 000	15 000
Autres créances (3)	7 085		7 085	334
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	17 286		17 286	2
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 371		39 371	4
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 035 218	591	1 034 628	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN - PASSIF

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	1	10 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		45		36
Réserve légale	1 000		1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	468 577		382 862	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	132 155	13	128 715	12
SITUATION NETTE	611 732	59	522 577	49
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	611 732	59	522 577	49

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	233 276	23	359 777	34
Emprunts et dettes financières diverses (3)	184 400	18	171 800	16
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs				
Fournisseurs, factures non parvenues	1 950		2 036	
Dettes fiscales et sociales	3 269		12 144	1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

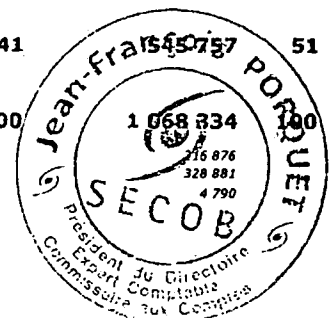
	422 895	41	545 757	51
	1 034 628	100	1 068 334	100
	77 964		76 876	
	344 931		328 881	
			4 790	

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

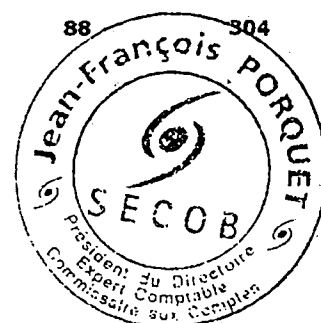


COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	50 000	100	50 000	100		
Montant net du chiffre d'affaires	50 000	100	50 000	100		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	50 000	100	50 000	100		
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	5 000	10	4 726	9	274	6
Impôts, taxes et versements assimilés	639	1	1 217	2	-578	-47
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	243		243			
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 882	12	6 186	12	-304	-5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	44 118	88	43 814	88	304	1
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						



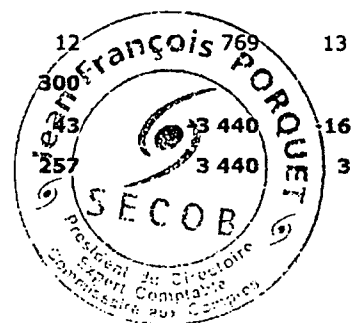
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)	100 000	200	100 000	200		
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	100 000	200	100 000	200		
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 244	10	9 149	18	-3 905	-43
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 244	10	9 149	18	-3 905	-43
RÉSULTAT FINANCIER	94 756	190	90 851	182	3 905	4
RÉSULTAT COURANT avant impôts	138 874	278	134 665	269	4 209	3
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	6 719	13	5 950	12		
TOTAL DES PRODUITS	150 000	300	150 000	300		
TOTAL DES CHARGES	17 845	36	21 285	43		
Bénéfice ou Perte	132 155	264	128 715	257		



(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS		NS
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NS
LES EFFECTIFS		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

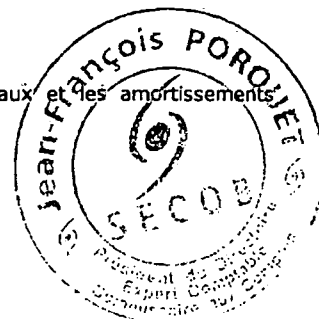
Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



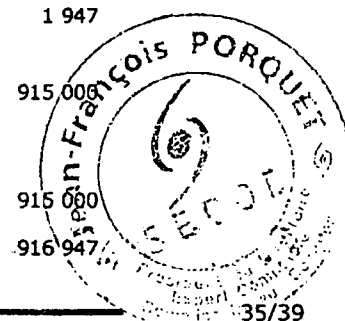
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	1 947	
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	1 947	
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		915 000	
	Autres titres immobilisés			
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	915 000	
TOTAL GENERAL			916 947	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		1 947	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		1 947	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			915 000	
	Autres titres immobilisés				
FINANCIÈRES	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		915 000	
TOTAL GENERAL				916 947	



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres Immo corporelles	Inst. générales agencem. amén.			
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et Informatiq., mob.	347	243	591
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	347	243		591
TOTAL GENERAL	347	243		591

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier Inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

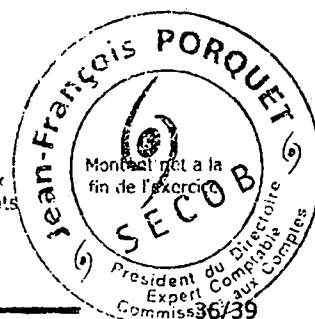
CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

Montant net au
début de l'exercice

Augmentations

Dotations de
l'exercice aux
amortissements



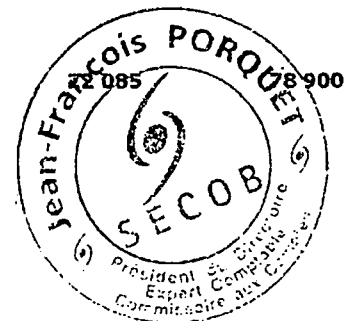
ACTIF CIRCULANT

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	62 500		62 500
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	16 400		16 400
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	15 000	15 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	7 085	7 085	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		100 985		
RENVIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



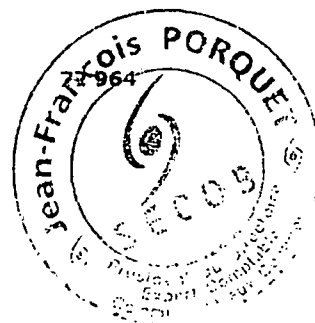
ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	233 276	155 312	77 964	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 950	1 950		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	769	769		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 500	2 500		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	184 400	184 400		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	422 895	344 931		
RENOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exer.	138 111			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

01107 - SAS A.F.L.G.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 950
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

